

Aux énergies, citoyens !

« *Promouvoir les projets d'énergies renouvelables locaux et citoyens* », tel est l'objectif d'Energie Partagée. Cette association loi 1901, à vocation nationale, existe depuis 2010. Elle accompagne et finance des projets d'économie énergétique et d'énergies renouvelables, portés par les citoyens et les collectivités locales. Elle est couplée à un outil financier, « Energie Partagée Investissements », qui gère et collecte les souscriptions des citoyens pour le financement des projets, autour de l'éolien, du photovoltaïque, de la biomasse...En Bretagne, plusieurs projets ont ainsi pu être lancés, ou sont en voie de réalisation et seront bientôt ouverts à participation : parc éolien de Béganne (56), de Sévérac-Guerouët (44), de Martigné-Ferchaud (35), de Teillé (44), de La Limouzinière (44), centrale photovoltaïque de la Biocoop de Melesse (35).

« Désacraliser l'énergie »

C'est ainsi que Energie Partagée vient de mettre en ligne sur internet, depuis quelques jours, une Web-Bd intitulée « Ma propre énergie ». Objectif : « *inciter chacun à s'impliquer vers une énergie maîtrisée, locale et renouvelable* », explique l'association sur son site. « *Une sensibilisation à l'appropriation de l'énergie doit être menée, pour désacraliser l'énergie et désamorcer l'appréhension qui mène à confisquer ce débat aux citoyens.* », poursuit-elle. A la fois ludique et pédagogique, « Ma propre énergie » est disponible en licence « creative commons » ce qui lui permet facilement d'être appropriable et diffusable, notamment sur les réseaux sociaux.

Pour visionner et télécharger la web-bd, rendez-vous sur le site <http://maproprieenergie.fr/>

Pour plus d'infos et découvrir les projets soutenus par

Energie Partagée, rendez-vous sur le site
<http://energie-partagee.org/>